



## Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques

*Statut scolaire ou apprentissage*

### Formation initiale en 3 ans :

- Admission après la 3<sup>ème</sup> ou après un CAP Installateur thermique/sanitaire
- Statut scolaire (Périodes de formation en milieu professionnel : 22 semaines)
- ou par apprentissage à partir de la 1<sup>ère</sup>

Ce technicien réalise des installations et organise des chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire.

Le respect de l'environnement, la réduction des besoins en énergie et le développement durable doivent être pris en compte dans toutes les activités de la profession.

### Qualités requises ● ● ●

- Avoir une bonne condition physique
- Avoir l'esprit logique et être méthodique
- Être habile et soigneux
- Aimer prendre des initiatives
- Avoir des capacités d'adaptation

### Programme ● ● ●

MATIERES ET HORAIRES *	
Enseignement général	13 h 30
Enseignement professionnel : ✓ Préparer et organiser son travail ✓ Réaliser et mettre en œuvre une installation thermique/sanitaire ✓ Contrôler et mettre en service les équipements ✓ Communiquer avec son environnement professionnel ✓ Eco-gestion ✓ Ens. Généraux liés à la spécialité ✓ Prévention Santé Environnement	17 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h 30

\* Horaires moyens hebdomadaires : peuvent varier d'une année sur l'autre

### Métiers accessibles ● ● ●

- Technicien d'exploitation du réseau gaz
- Monteur en installations thermiques et climatiques
- Plombier
- Chauffagiste
- Technicien de maintenance en génie climatique

### Débouchés ● ● ●

- Artisanat
- Collectivités territoriales (postes de maintenance)
- PME-PMI
- Groupes nationaux/internationaux

### Poursuites d'études ● ● ●

- BTS Domotique
- BTS Fluides, énergie et environnement



37 Bd Lescure - BP105  
79302 BRESSUIRE Cedex  
Tel : 05.49.74.33.11  
[www.genevoix-signoret-vinci.fr](http://www.genevoix-signoret-vinci.fr)

